

Sébastien Jacquot\*

CARTA - UNIVERSITÉ D'ANGERS  
ESO - UMR 6590 CNRS

## INTRODUCTION

Gênes, souvent présentée comme l'archétype de la ville méditerranéenne (Herrs, 1971), a dû affronter une triple crise depuis les années 1970. La ville a connu tout d'abord une crise économique, avec la fin des industries étatiques (sidérurgie, pétrochimie, construction mécanique) et la restructuration des activités portuaires. À cette crise s'ajoute une crise démographique, avec une chute importante de la population, qui passe, pour la commune, de 815 000 habitants en 1971 à 630 000 habitants en 2000. Enfin Gênes doit faire face à des problèmes plus spécifiquement urbains, qui prennent deux aspects : le défaut de cohésion entre les parties de la ville et les dégradations de certains espaces. Le défaut de cohésion s'explique d'abord par le site même de Gênes : ville étirée le long de son littoral, sur 34 km, à l'étroit entre mer et monts Apennins. Surtout la crise industrielle a entraîné la dégradation de nombreux espaces transformés en friches alors que le centre historique est à l'abandon depuis la fin du XIX<sup>e</sup>, avec de multiples projets de destructions ou transformations. On est donc dans un contexte de régression de la population, de fin de l'extension spatiale, de politiques d'amélioration des conditions de vie dans les quartiers existants : il faut replacer les transformations du centre historique de Gênes dans le cadre de la régénération urbaine et de la recherche de nouvelles bases économiques, parmi lesquelles la culture, la promotion de la ville pour en faire un centre d'innovation et le tourisme.

Malgré une surface modeste, le centre historique concentre une grande part des interventions urbaines depuis la fin des années 1980. Il représente 1,55 % de la surface de l'agglomération (73 km<sup>2</sup>), 0,5 % de celle de la commune (255 km<sup>2</sup>) et 3,5 % de la population communale, soit un peu plus de 22 000 habitants. Il s'agit d'une catégorie urbanistique (incluse dans le plan régulateur communal) et d'un espace cohérent tant au niveau morphologique que dans les représentations citadines.

\* thèse en cours sous la direction de Maria Gravari-Barbas, sur le sujet : *Comparaison des transformations patrimoniales de Gênes, Valparaiso et Liverpool*

L'objet de cet article est de montrer que le patrimoine n'est pas un élément à part de la politique municipale mais qu'il s'intègre dans un schéma plus global de transformation du centre historique, participant d'un mouvement plus général de redéveloppement de la ville par le biais d'une intégration des différentes politiques dans un cadre unique.

Dans un premier temps nous verrons que les politiques de transformation du centre historique génois prennent place dans un double mouvement, d'une part une politique de restructuration urbaine, avec des instruments non spécifiques aux espaces anciens mais au contraire liés aux espaces en difficulté, et d'autre part des interventions patrimoniales, qui prennent place dans le cadre des événements urbains génois grâce à des fonds débloqués à ces occasions

Il y a en apparence une série d'oppositions entre ces deux types d'interventions mais on montrera ensuite les modalités de la mise en cohérence de cette multiplicité d'interventions et les mécanismes producteurs d'une cohésion territoriale, à deux échelles différentes, celle du centre historique et celle de la ville.

## I. PLURALITÉ DES POLITIQUES

Le centre historique de Gênes est l'objet d'interventions multiples, mobilisant de nombreux acteurs et répondant à des types différents. La principale ligne de différenciation est celle entre les politiques de requalification urbaine et les politiques patrimoniales. Mais dans les deux cas il y a une volonté de traitement de la crise du centre historique.

### 1. Un centre historique dégradé

Le terme *degrado* (dégradation, comme état) revient fréquemment dans les documents d'urbanisme contemporains<sup>1</sup> présentant les raisons de l'intervention dans le centre historique. Ce *degrado* est présenté sous différents aspects : dégradation de l'espace bâti (physique), « *degrado social* », c'est-à-dire dégradation des

1- Par exemple « il piano operativo per il centro storico » de 2001

conditions de vie mais aussi développement d'indicateurs de problèmes sociaux (délinquance, chômage de 24 % en 2001 dans le centre historique) et dégradation économique avec les difficultés ou la fermeture des commerces. Ce discours d'une crise du centre historique n'est pas neuf. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle se succèdent les études et les remèdes : les craintes sanitaires suite à l'épidémie de choléra à Naples entraînent la conception d'un plan d'assainissement qui prévoit la destruction d'une partie du centre historique (non réalisée), un projet de 1937 prévoit des percées (le centre historique est considéré alors comme obstacle au développement de la ville moderne à l'est)<sup>2</sup>, puis une commission en 1957 réalise un diagnostic du centre historique (Vita Mateo, 1958), pour en assurer la protection. Toutefois il faut attendre les années 1980 pour la mise en place de réelles interventions, avec d'une part la réhabilitation du port historique, et d'autre part des restaurations ponctuelles mais de grande envergure (Palazzo Ducale en 1981, théâtre de la Tosse en 1987). Le centre historique devient une zone d'interventions multiples dans les années 1990, avec l'idée à la fois de réhabiliter un espace patrimonial fortement dégradé et d'en faire un élément stratégique du redéveloppement de l'économie vers le tourisme et le tertiaire supérieur, ce qui passe par une amélioration de son image urbaine. C'est dans ce contexte d'un réinvestissement du centre historique, après plus d'un siècle d'études et de projets abandonnés, qu'il faut se placer pour mesurer l'ampleur du changement et des interventions sur cet espace.

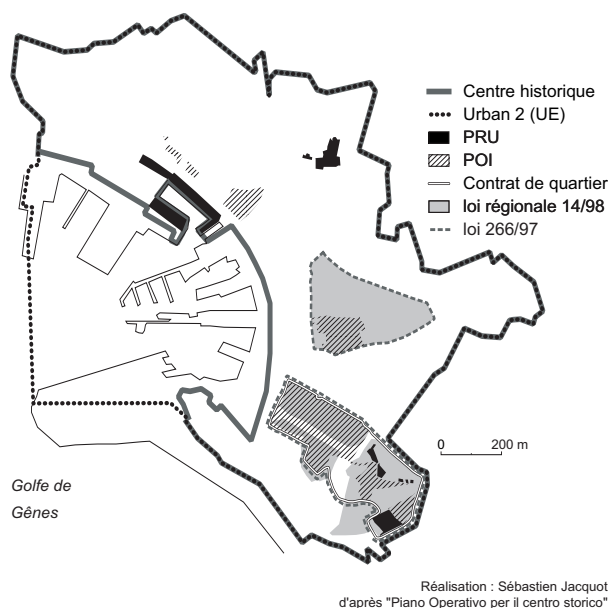
## 2. Politiques de requalification urbaine

Les principaux instruments utilisés dans le centre historique sont les instruments de requalification urbaine, mis en place par l'État, la région Ligurie ou l'Union Européenne pour les espaces en difficulté socio-économique. Ces instruments sont destinés en grande partie aux espaces périphériques liés à l'expansion des villes italiennes après la Seconde Guerre mondiale mais le centre de Gênes en bénéficie largement.

Sur la figure 1 apparaît cette superposition des différents programmes de requalification urbaine. Un programme Urban 2 recouvre l'ensemble du centre historique alors que les programmes Urban 1 ou Urban 2

2- Ces projets sont consultables dans les comptes rendus du conseil municipal de 1884 et 1937 (Palazzo Ducale, Archivio Storico del comune di Genova)

Figure 1 - Zones d'interventions urbaines dans le centre historique de Gênes en 2003



concernent d'ordinaire les quartiers périphériques<sup>3</sup>. Un autre dispositif généralement conçu pour les espaces urbains périphériques est utilisé à Gênes dans le centre historique : on y compte trois PRU (programmes de requalification urbaine). À cela s'ajoutent un PRUSST (programme de requalification urbaine et environnementale et de développement durable), pour trois secteurs de Gênes dont le centre historique qui regroupe 50 % des financements, des contrats de quartier (programme national de requalification urbaine) et des POI (programme organique d'intervention), un instrument régional<sup>4</sup> qui mobilise 24 millions d'euros (dont 10 millions de la région) pour trois zones.

Toutes ces actions sont sous-tendues par un même raisonnement : la dégradation du centre historique n'est pas imputable à un seul facteur, il n'y a pas de réductionnisme causal et il faut donc intervenir sur l'ensemble des variables pour provoquer un cercle vertueux de redéveloppement de la ville. L'attention est donc portée sur la restructuration des espaces publics (éclairage, propreté et lutte contre les rats, contrôle des oiseaux, fermeture de passages utilisés comme lieu de drogue, pavage, signalétique), l'action économique et sociale (construction de crèches et maisons de retraite, d'in-

3- En France par exemple, seule Bastia connaît un programme Urban 2 pour son centre historique, et en partie Bordeaux pour les espaces au bord de la Garonne

4- En Italie les régions ont une compétence législative et la Ligurie a ainsi défini par une loi régionale ses propres instruments de régénération urbaine

frastructures de loisirs, actions en faveur des populations immigrées, encouragement au développement de commerces, fermeture des taudis, et la réhabilitation du bâti, avec notamment des subventions accordées aux propriétaires).

On a là une transformation en profondeur du centre historique, de ses paysages quotidiens, réalisée par des politiques urbaines qui sont d'ordinaire utilisées pour les espaces périphériques. Ces programmes sont financés par des acteurs différents, sollicités par la municipalité de Gênes qui en assure généralement le suivi.

### 3. Politiques patrimoniales

Parallèlement des politiques patrimoniales sont menées mais dans une autre logique.

On note d'abord le développement de dispositifs de protection patrimoniale au niveau urbain. La catégorie « centre historique » est incorporée dans le Plan régulateur communal de 1997 (Prc), associée à une démarche typologique classant chaque bâtiment en fonction de son intérêt patrimonial et de son insertion dans le cadre urbain, définissant pour chaque catégorie de bâtiment des types d'interventions permises. C'est donc la commune qui est garante de la politique patrimoniale. Le ministre des Biens Culturels gère uniquement les monuments historiques et la conduite de leurs restaurations.

Les interventions à seule finalité patrimoniale sont localisées, ponctuelles et concernent surtout la restauration et la mise en valeur des monuments historiques ou des palais. Elles se développent notamment à l'occasion d'événements urbains. Le Palazzo Ducale a été réhabilité pour l'Exposition Christophe Colomb de 1992. La préparation du sommet du G8 a conduit à la réalisation de nombreux travaux d'embellissement : restauration de palais, réhabilitation de la via San Lorenzo (une des rues les plus larges du centre historique, joignant le Palazzo San Giorgio à la cathédrale et au Palazzo Ducale) et d'une façon générale de tous les lieux accueillant une réunion du G8 et les secteurs de passage des chefs d'État. Pour la préparation de Genova 2004, capitale européenne de la culture avec Lille, cette réhabilitation des monuments se poursuit : constitution d'un axe muséal via Garibaldi (Strada Nuova), avec notamment la restauration des Palazzo Rosso, Palazzo Bianco, qui faisaient l'admiration de P. P. Rubens ; res-

tauration des Palazzi dei Rolli, 40 palais qui servaient à l'accueil des visiteurs prestigieux dans la ville de Gênes et vont faire l'objet d'une candidature au titre de patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ainsi les politiques affichées comme patrimoniales sont conduites pour des occasions exceptionnelles, qui permettent la réalisation de restaurations dont les projets existaient déjà mais qui ne trouvent leurs financements que lors de grands événements urbains (Expo 1992, G8, capitale européenne de la culture).

La patrimonialisation a récemment touché un secteur nouveau du centre historique : les commerces traditionnels, qui font l'objet d'un inventaire, d'une valorisation et d'aides.

Ainsi, l'affirmation de politiques urbaines n'est pas évidente. La politique de la ville de Gênes est surtout marquée par l'utilisation de fonds destinés à la transformation du centre historique de façon large, tandis que les grands événements servent des opérations d'embellissement de la ville par le biais d'une concentration des moyens sur la restauration des biens patrimoniaux et de leur adaptation à de nouveaux usages.

Toutefois la frontière entre les deux n'est pas si nette : les opérations de réhabilitation du bâti s'inscrivent dans le cadre des interventions de requalification urbaine utilisant des instruments législatifs mis en place pour les espaces urbains en difficulté, même si une dimension de réhabilitation patrimoniale y est incluse. Des subventions provenant de programmes urbains sont utilisées pour la réhabilitation des logements. Par exemple le contrat de quartier du Ghetto permet une réhabilitation du bâti : sur 8 millions d'euros, 4,8 millions sont destinés à l'amélioration des parties communes des édifices et à une aide à la réhabilitation des appartements allant jusqu'à 30 % du coût des travaux.

Des politiques d'intervention aux objectifs très différents semblent ainsi s'emboîter dans une vaste récupération du centre historique. Il s'agit alors d'étudier les mécanismes de la mise en cohérence de ces différentes politiques d'intervention urbaine ou patrimoniale.

## II. LES MODALITÉS DE LA MISE EN COHÉRENCE

On peut relever différentes modalités de mise en cohérence. Les premières concernent d'abord celles qui touchent un territoire défini (le centre historique) où

différents types d'intervention, permettent une approche globale. Mais l'on verra ensuite que cette mise en cohérence peut s'entendre d'une façon plus large, qu'il s'agisse de la mise en cohérence spatiale entre le centre historique et la ville dans son ensemble, ou de la mise en cohérence entre les choix politiques et les attentes de la société civile, par la production d'un consensus sur la politique suivie.

L'expression « mise en cohérence » est une notion dynamique, qui implique une action et donc des acteurs, des objectifs et des motifs. Comme le rappelle Le Galès (2003), « l'étude des villes navigue entre deux écueils : celui de la représentation de la ville unitaire, au risque de la réification, et celui de la diversité infinie ». Autrement dit, il ne s'agit pas de traiter de la ville comme d'un acteur global unitaire, mais au contraire de montrer que cette unité (de projet notamment), lorsqu'elle existe, est une construction, construction d'un mode de gouvernance et construction d'un consensus. L'hypothèse développée là est que, à partir de ces rapports entre politiques urbaines et interventions patrimoniales, cette construction unitaire passe par une série de mises en cohérence. Celles-ci touchent différents aspects : des aspects techniques (la méthodologie) mais également des aspects socio-politiques, avec la recherche de l'intégration des interventions sur une portion d'espace à un projet de développement de l'agglomération accepté par tous.

### 1. Homogénéisation des méthodes

Les demandes de financement se conforment à des critères de présentation homogènes, en particulier la mise en avant des investissements privés pour insister sur le partenariat public/privé et l'effet de levier que doit avoir un financement extérieur. En effet, les villes sont placées en situation de concurrence pour obtenir des financements. C'est le cas du programme Urban mais aussi des programmes italiens de requalification urbaine. Cela peut conduire à des artifices de présentation : la commune n'hésite ainsi pas à inclure des investissements privés déjà programmés pour obtenir des financements qui ont pour objectif la réalisation d'effet levier pour ces fonds privés. L'apport public demeure prépondérant : notamment celui lié au G8 avec 75 % de financements publics et 50 % de financements étatiques. Néanmoins cette homogénéité dans la présentation des demandes de financements est réalisée sous

la pression des institutions, avec l'affichage de la notion de partenariat public/privé.

On constate également une convergence du schéma spatio-temporel des politiques aussi bien urbaines que patrimoniales. Au niveau spatial tout d'abord, des interventions davantage ponctuelles et diffuses se substituent à de grandes opérations zonales. L'annonce d'une intervention globale en 1984 dans le quartier du Pré (ancien faubourg médiéval) a eu pour effet de bloquer l'évolution de ce quartier. Aujourd'hui il est dans la phase finale de sa réhabilitation mais la lenteur des travaux a conduit à une crise économique importante et une détérioration accrue des espaces. Selon M. Gabrielli, adjoint à l'urbanisme, l'échelle d'action est à présent le micro-quartier, si bien que le centre historique se présente sous la forme d'une mosaïque avec des espaces voisins aux profils très différents, et plus sous celle d'un découpage en zones. On a ainsi une stratégie d'interventions à la fois plus localisées, ponctuelles, et diffuses dans l'ensemble du centre historique, avec l'espoir de provoquer ainsi un effet d'entraînement sur les espaces contigus, tout en évitant les désagréments liés à une action de grande ampleur. Sur la carte n° 1 apparaît cet enchevêtrement des zones d'actions, aux dimensions variables. Ces actions à grande échelle visent à provoquer des changements par contiguïté et effet d'entraînement sur le secteur privé (propriétaires, entreprises). On retrouve le même principe avec les interventions patrimoniales, passées d'actions emblématiques à des investissements plus diffus : par exemple les interventions sur les Palazzi dei Rolli, palais destinés au logement des visiteurs illustres de Gênes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, insérés et dispersés dans le tissu médiéval.

De même, politiques urbaines et politiques patrimoniales répondent au même schéma temporel d'intervention, basé sur des actions à court terme mais reposant sur des objectifs à moyen terme.

On a donc bien une mise en cohérence formelle entre politiques urbaines et patrimoniales : les différentes actions répondent aux mêmes caractéristiques formelles (schéma spatio-temporel d'intervention et mode de présentation des dossiers de candidature), en partie du fait de l'utilisation de programmes et d'instruments définis à une autre échelle, ressources financières mobilisables à condition d'en respecter les normes et règles édictées de façon exogène (Milton Santos, 1997).

## 2. Mise en cohérence a posteriori : l'évaluation

L'évaluation des politiques menées induit une mise en cohérence a posteriori. Celle-ci est réalisée par l'observatoire CIVIS, financé à 50 % par l'Union Européenne, dont le but est l'étude des transformations du centre historique de Gênes, par le biais d'un SIG (Système d'Information Géographique). La commune dispose donc d'un instrument de suivi fin des transformations du centre historique liées aux différents programmes. Il s'agit d'un organisme novateur, souvent cité dans les bonnes pratiques urbaines européennes, et de fait il produit un nombre important d'informations sur le centre historique ensuite utilisées par la commune pour l'évaluation des résultats des interventions. De plus, cet organisme est implanté localement, fonctionnant avec l'université d'architecture de Gênes (département Polis) et formant des étudiants au manie- ment des SIG. Il opère une double mise en cohérence. Tout d'abord, il regroupe les différentes interventions sur le centre historique dans un plan d'ensemble (Piano operativo, commune de Gênes, 2001) qui récapitule les financements, acteurs et calendriers, permettant d'intégrer les différents projets dans un schéma global. Ensuite il opère un suivi de l'impact de chaque projet à une échelle très fine : étude de l'évolution des prix immobiliers, du développement du commerce, vérifiant l'adéquation de chaque projet avec les objectifs de la commune. Par exemple le suivi des prix immobiliers par CIVIS assure la vérification de l'objectif « cité mixte ».

Cela permet une présentation unifiée a posteriori où apparaissent en commun politiques urbaines et politiques patrimoniales, mais aussi données socio-économiques et données architecturales, par bâtiment, ouvrant la voie à une étude des interactions entre les différentes interventions.

## 3. Définition a priori des projets et opportunisme

Cette politique n'est pas assimilable à une forme d'opportunisme qui se contenterait de regrouper les actions de diverses natures menées sur un espace donné, cela correspond plutôt à un volontarisme municipal dans un contexte de ressources financières municipales limitées imposant la recherche permanente de financements extérieurs (d'où la nécessaire adoption des normes nationales et européennes de l'action, dans un contexte d'attribution de financements dans le cadre d'une concurrence entre les différentes villes).

Le protocole d'accord signé en 2001 entre Municipalité et Ministère des Biens et Activités Culturels par exemple définit les interventions prioritaires, pour un montant global de 190 millions d'euros. Ce protocole est large puisqu'il concerne l'amélioration de l'offre culturelle, et notamment la restauration de monuments historiques, les conditions de jouissance de ces biens (ce qui passe par les infrastructures de transport) et l'amélioration des conditions de vie dans la ville. Mais ce protocole ne désigne que des projets, pour lesquels il faut à chaque fois trouver des voies originales de financement, non encore définies en 2001. On est dans le cas d'un éclatement des politiques, des acteurs et des sources de financements, avec des programmes de court terme, de moyen terme, et des événements urbains permettant une programmation des interventions à plus long terme, le tout porté par une définition préalable des projets à réaliser en priorité. Gênes est donc une ville qui ne possède pas les capacités financières propres de ses projets mais qui parvient à les réaliser en se basant sur une conception préalable de son futur et une recherche effrénée de financements. Cette démarche peut être qualifiée d'« intégrée » car il y a une conception préalable cohérente : ce sont les instruments pour les réaliser qui se différencient et donnent cette impression d'éclatement.

## 4. Projet de ville et mise en cohérence spatiale

En effet, il y a un projet unitaire de développement du centre historique, donc une base territoriale à ces différentes actions. Toutefois, ce projet est lié à une autre échelle, celle de la ville, avec un projet global de ville, un plan stratégique, comme en ont conçu Rotterdam ou Barcelone. À Gênes il se nomme « plan stratégique, 2004, 2010 ». 2004 représente une échéance importante : il s'agit de l'année capitale européenne de la culture<sup>5</sup>

Le plan stratégique précise que les espaces ne doivent pas être traités de façon différente. La politique d'embellissement de la ville concerne autant le centre historique que les espaces périphériques où se développe aussi un discours patrimonial. À l'inverse, la politique de requalification urbaine concerne également le centre historique et pas seulement les espaces liés à la

5- De même Liverpool donne également pour échéance à son plan stratégique 2008, année où la ville sera capitale européenne de la culture



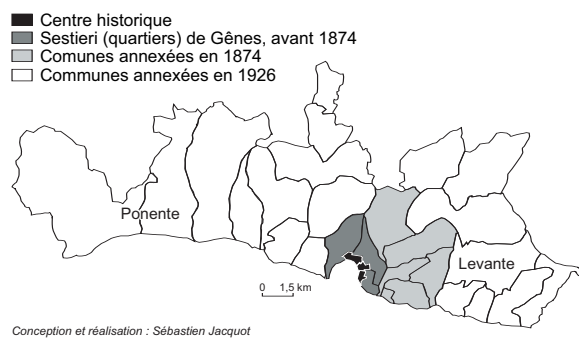
crise industrielle. Cette ubiquité des différents types de politiques d'intervention sur la ville est soutenue par le discours récurrent du polycentrisme de Gênes, qui implique qu'il ne faut pas concentrer toutes les ressources en un seul point qui n'est pas le seul centre. Ce discours se retrouve dans le cadre de Genova 2004 : la manifestation devait profiter à l'ensemble de la ville et pas seulement au centre historique.

Mais ce discours sur le polycentrisme urbain est récent. Lorsque la ville connaît un développement industriel considérable après la Seconde Guerre mondiale, elle est qualifiée de « ville divisée » (Cavalli, 1965), marquée par des oppositions fortes entre classe ouvrière et bourgeoisie, qui se traduisent spatialement par une opposition entre la partie industrielle de la ville, le Ponente, et la partie résidentielle et bourgeoise, le Levante. Cette image d'une ville divisée, coupée en deux, a laissé place dans les discours contemporains à celle de la ville polycentrique, en raison d'une structuration en quartiers bien individualisés, les anciennes communes annexées par la commune de Gênes (6 communes en 1874 et 19 communes en 1926, cf. carte n° 2). La topographie de la ville, son étirement, les difficultés à développer des voies de communication intra-urbaines, individualisent d'autant ces différents quartiers, avec des sentiments d'appartenance parfois importants comme le rappelle Antida Gazzola (2003)<sup>6</sup>. Ce discours est à nuancer par la grande concentration des investissements sur le port ancien et le centre historique, ainsi les plus grandes manifestations de Gênes 2004 ont eu lieu dans ces espaces de la ville, ce qui correspond à une stratégie de mise en visibilité des transformations de Gênes. Semblent ainsi s'opposer le discours de la cohésion spatiale ou plutôt d'équilibre spatial et de développement harmonieux et équilibré<sup>7</sup> et la mise en scène des espaces historiques centraux de Gênes. Cette mise en avant du polycentrisme est toutefois quelque chose de récent : la concentration des investissements sur le port ancien de Gênes était présentée au contraire « comme le salut économique de toute la ville » (Seassaro, 1992) dans les années 1980.

6- Ces communes annexées ont conservé un centre, dans certains cas également en cours de gentrification (Gazzola, 2003) et de patrimonialisation

7- *Una città armoniosa* est un des points mis en avant par la conférence stratégique

Figure 2 - Constitution de la commune de Gênes



## 5. Acteurs et société locale : partenariats et convergences

Enfin, on peut parler d'une mise en cohérence politique, c'est-à-dire de la volonté de produire une forme de consensus sur les politiques menées. Elle concerne deux domaines : les acteurs publics et privés impliqués dans les transformations, par la mise en œuvre du partenariat, et la société locale du centre historique.

Les événements urbains sont conduits par des structures multipartenaires, associant les différents échelons publics et d'autres acteurs dans des structures de coopération. L'Exposition Internationale réunissait une commission tripartite (Malta-Rodriguez, 1996) composée de la commune, du port autonome et de la région puis de la Chambre de Commerce et de la province. Si les financements exceptionnels émanent de l'État<sup>8</sup>, les projets sont conduits par les acteurs locaux. La gestion des équipements s'inscrit également dans ces collaborations : ainsi Porto Antico spa réunit la municipalité (80 %) et la Chambre de Commerce (20 %). Genova 2004 regroupe des représentants de la commune, de la Province, de la Région, du Port, de l'Université, de la Chambre de Commerce et du ministère des Biens et Activités Culturels, avec deux pôles : un Comité Directeur, donnant l'impulsion des interventions, et une société autonome Genova 2004 srl, formée par la participation de différentes entités, chargées de la gestion de l'événement. Le G8 engage directement l'État italien, par le biais du Ministère des Travaux Publics, mais les projets mobilisent différents acteurs.

La mise en place d'un partenariat entre acteurs, publics et privés, est une tendance présente dans de nombreuses villes européennes. Ce regroupement

8- Loi 373 = Columbiane = 300 millions €, dont 15 millions pour le centre historique

permet une mobilisation de différents intervenants et confère un surcroît de légitimité<sup>9</sup>. Toutefois, à l'exception du G8, le rôle de la municipalité apparaît toujours prépondérant dans ces partenariats. Les métamorphoses du gouvernement local en Italie expliquent cette importance de la commune (Guala, 1999). Depuis 1993 le maire est élu au suffrage direct. La volonté de sortir d'une domination de la politique municipale par les partis s'est traduite par la nomination aux postes d'adjoint au maire (*assessore*) de personnes provenant souvent du monde universitaire. Ainsi l'adjoint à la qualité urbaine, chargé notamment de la réhabilitation du centre historique, est Bruno Gabrielli, architecte et président de l'association des centres historiques italiens (ANCSA). La mairie, acteur clef de ce partenariat, est donc elle-même vecteur de liens nouveaux avec d'autres acteurs (l'Université).

L'autre modalité de cette mise en cohérence concerne les habitants.

Lors d'un entretien, M. Gabrielli donnait cette définition : participer, c'est « être au cœur de l'action », autrement dit pour les habitants participer aux programmes de réhabilitation, en sollicitant des subventions pour des travaux par exemple. Mais participer, c'est également collaborer à la définition de projets, en regroupant le plus grand nombre d'acteurs. Ainsi, avant la définition du plan stratégique de Gênes, de larges consultations d'associations, habitants, entreprises, ont eu lieu. De même, 800 associations locales ont été consultées pour Gênes 2004 lors d'un vaste forum pour définir les thèmes de valorisation, autour de la notion du voyage. De nombreux universitaires participent de façon active à l'élaboration de politiques. Ces larges consultations peuvent être interprétées comme productrices de consensus.

Enfin, on peut évoquer la façon dont les mouvements locaux d'habitants, d'abord contestataires, ont été intégrés au processus décisionnel lui-même. L'exemple de la réhabilitation de la Plaza delle Vigne (M. Besio, 1999) permet de saisir les étapes de cette progressive incorporation d'acteurs aux politiques menées. En 1989, des comités d'habitants et commerçants se développent dans différents quartiers, sans lien avec des associations, en réaction à la drogue, à la

délinquance, à la dégradation des espaces publics et au changement important de population du centre historique et de ses usages avec l'arrivée d'immigrés dans le centre historique (ARCA, 1990). Ces comités débouchent d'abord sur des demandes d'intervention des pouvoirs publics, avec une critique de l'inertie municipale (à ce moment l'essentiel des transformations se fait sur le port ancien). La demande d'intervention concerne les problèmes urbains et ces comités critiquent les interventions patrimoniales menées comme des « cathédrales dans le désert » (ARCA, 1992) sans tenir compte du contexte et de l'amélioration de l'environnement : par exemple l'église San Agostino, transformée en musée, sans amélioration des conditions de vie du quartier. Les locaux commerciaux fermés louant des lits aux immigrés clandestins dans des conditions sanitaires difficiles sont également dénoncés. Ces comités réalisent également des cartes montrant l'effort fourni par les habitants, avec la réhabilitation dite spontanée, pour critiquer l'inertie des pouvoirs publics et montrer qu'à l'inverse existe une réhabilitation spontanée. Une association coordonne ces comités : Arca, *associazione per la rinascita del centro antico*, qui publie deux livres en 1990 et 1992 reprenant les résultats de leurs enquêtes et leurs propositions. Dans un second temps ces comités et Arca insistent davantage encore sur la réhabilitation spontanée et diffuse par les habitants, en demandant un accompagnement et des subventions des pouvoirs publics.

Ce mouvement a donné ensuite naissance à une association, ARCIS, qui a œuvré dans un quartier spécifique et restreint, celui de la Place delle Vigne, voulant débiter avec les propriétaires un processus de requalification urbaine, dans un espace particulièrement dégradé, pour montrer aux pouvoirs publics les effets de la mobilisation des habitants. Finalement le projet est inséré dans le POI régional (Programme Organique d'Intervention) en 1997, avec des financements du Ministère des Biens Culturels, de la commune pour les espaces publics et de la région pour la restauration de l'église. Les propriétaires se chargent de la restauration des façades avec 30 % d'aides des acteurs publics. On a donc progressivement une intégration d'un mouvement d'abord contestataire dans des programmes publics.

Cette présentation de la production d'une intégration de la société locale autour de projets partagés ne

9- Cette légitimité peut sembler également problématique : malgré la multiplication des structures de partenariat, on retrouve souvent les mêmes acteurs

visé pas à donner l'image parfaite d'une « ville pacifiée » (Giuseppe Pericu, maire de Gênes, in Masboungi, 2004) ou harmonieuse, présentant une face unie. Des heurts demeurent, avec l'opposition de partis politiques ou d'associations d'habitants sur des opérations de revalorisation. Par exemple en 2001 la municipalité et le Forum delle Associazioni e dei Cittadini del Centro Storico s'opposent sur la réhabilitation de la Loggia della Mercanzia de la place Bianchi, ou sur les fermetures des *vincoli*, ces ruelles sombres et étroites, fermés pour lutter contre la délinquance. Mais il y a néanmoins des processus larges d'intégration, autour de l'objectif de réhabilitation du centre historique.

de traitement de la ville dans son ensemble (avec la justification de la « ville polycentrique »), permettant la production d'un consensus sur les options de redéveloppement choisies au niveau territorial. L'importance des interventions sur le centre historique nécessite une mise en cohérence plus globale, par la production d'un discours sur le développement de la ville dans son ensemble.

## CONCLUSION

Depuis les années 1990, Gênes a répondu à la crise urbaine par un ensemble d'actions de réhabilitation et redynamisation du centre historique. Ces interventions peuvent être classées en deux catégories : politiques patrimoniales d'une part et politiques de requalification urbaine d'autre part. Cette impression d'éclatement entre deux types d'aménagement des espaces historiques est liée à une forme d'opportunisme politique visant à la captation de ressources grâce à tout type de programme public auquel la ville peut se porter candidate. Toutefois, loin de s'opposer, une cohérence multiforme se dessine entre ces deux types de politiques, par le biais de caractéristiques formelles et méthodologiques similaires, d'une intégration a priori des deux types d'interventions dans un projet de ville et d'une intégration a posteriori par une évaluation conjointe des résultats. Cette homogénéisation des façons d'intervenir sur la ville est liée en partie à la mise en conformité avec les normes d'actions définies par des acteurs extérieurs, pour obtenir des financements dans un contexte de compétition entre les villes européennes.

Mais la prééminence des interventions sur le centre par rapport aux autres espaces génois pose question : il est alors nécessaire d'envisager cette convergence des actions menées sur le centre historique sous un angle politique. Cette coexistence de deux types d'interventions généralement liées à des espaces différents, la patrimonialisation et la requalification urbaine, sert de support à un discours mettant en avant l'égalité



## Bibliographie

- ASSOCIAZIONE PER LA RINASCITA DEL CENTRO ANTICO, 1990. *Genova, libro bianco sul centro storico*. Sagep Editrice, Genova.
- ASSOCIAZIONE PER LA RINASCITA DEL CENTRO ANTICO, 1992. *Genova, libro verde sul centro storico*. 191 p., Sagep Editrice, Genova.
- BESIO Mariolina (a cura di), 1999. *Libro delle Vigne, un progetto di riqualificazione urbana a Genova, dalla parte degli abitanti*. 47 p., Umberto Allemandi & C., Torino.
- BOBBIO, Roberto; SEASSARO, Loredana (dir.), 1999. *Urbanistica a Genova, nuovi piani, nuove politiche*. 40 p., Dossier Urbanistica, Istituto Nazionale di Urbanistica.
- CAVALLI, 1965. *La città divisa*. Giuffrè, Milano.
- COMUNE DI GENOVA, 2001. *Piano operativo per il centro storico*. 321 p., Genova.
- COMUNE DI GENOVA, 2001. *Piano della città di Genova, dalla conferenza strategica al 2004, 2010*. 177 p., Genova.
- GASTALDI, Francesco, 2003. « Strategie urbane a Genova: tra G8 e piano della città », in Daniela De Leo, Francesco Domenico Moccia. *I nuovi soggetti della pianificazione*. Franco Angeli Milano.
- GAZZOLA Antida, 2003. *Trasformazioni urbane, società e spazi di Genova*. 199 p., Liguori Editore.
- Guala, Chito, 1999 « Nuovi sindaci e modernizzazione », in *L'esperienza della modernità*, a cura di Ida Regalia e Arnaldo Bagnasco. pp. 73-94, Franco Angeli, Milan.
- HEERS, Jacques, 1971. *Gênes au xv<sup>e</sup> siècle*. 437 p., Paris, Flammarion.
- LE GALÈS, 2003. *Le retour des villes européennes*. 454 p., Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, Paris.
- MASBOUNGI Ariella (dir), 2004. *Penser la ville par les grands événements*, Gênes. 114 p., Projet Urbain, éditions de la Villette.
- RODRIGUES MALTA, Rachel, 1996. *La ville et le port. Le réaménagement des espaces portuaires délaissés*. Thèse de doctorat, Paris.
- SEASSARO Loredana, 1992. « Gênes, ou le poids de la longue durée culturelle » in *Les annales de la recherche urbaine* n° 55-56, Grandes villes et ports de mer. pp. 10-21.
- SEASSARO, Loredana, 1998. « Dieci Pru a Genova. Dieci occasioni per sperimentare », in Monti, Roda, Trebbi, *La città necessaria*. Edizione Fiere internazionali di Bologna, Bologna.
- SANTOS, Milton, 1997. *La nature de l'espace*. 271 p., L'Harmattan.
- VITA, Mateo; gruppo di studio per il centro storico di Genova, 1958. *Centro storico di Genova: preliminari allo studio del piano di valorizzazione, conservazione e risanamento*. 177 p., Genova, Comune.